



Président : Jean-Marie ESCARBELT - 38, Prieuré Fleuri 62232 FOUQUIERES les BETHUNE



fgrcfbethune.com



Président : 06 73 59 93 52 jeanmarie.escarbelt@orange.fr

Secrétariat : 06 49 16 52 09 monsieurdelecroix@gmail.com

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE ET D'OUTRE-MER

59 boulevard de Magenta 75010 PARIS Tel : 01 40 37 31 21 www.fgrcf.fr fgrcf@orange.fr

Compte Rendu de la Réunion de l'Assemblée Générale du Jeudi 20 Avril 2023

Le Président Jean-Marie ESCARBELT ouvre la séance à 14h30 et remercie de leur présence la quarantaine d'adhérents environ qui ont fait le déplacement. Il en profite pour excuser ceux qui ne peuvent être parmi nous aujourd'hui (Mrs LOGAN, DEMANDRILLE ET GUYOT) ainsi que les adhérents âgés ou retenus par la maladie et qui ne peuvent plus se déplacer. Il se réjouit du nombre de participants et présente Mr Jacky VASSET Président de l'UNION NORD qui nous fait l'honneur de sa présence à Béthune. Par ailleurs, il précise que Mme LOURME et sa collaboratrice Mme DECARPENTRIES du bureau d'action sociale d'Arras nous rejoindrons vers 15 heures pour présenter les nouveautés en matière d'aide sociale.

Depuis la réunion d'octobre 2022, nous avons enregistré les décès de Mrs TROLLET, DHOYE, DELRUE, MAYEUR et ACCART et l'assemblée à la demande du Président observe un moment de recueillement à la mémoire de tous. Nous sommes à ce jour 167 adhérents dont 103 retraités, 23 couples et 41 pensions de réversion. (Y compris les deux adhésions nouvelles lors de la réunion). La chute des effectifs reste donc une réalité constante due au vieillissement de nos adhérents.

Point 2023 sur les adhérents

Situation au 01 Janvier 2023	23	102	41	166
Évolution des Adhérents	Couples	Retraités	Réversion (Veuves)	Total
Adhésions		2		2
Mutation				
Veuves continuant après décès				
Décès				
Démissions		1		1
Situation au 20 Avril 2023	23	103	41	167

Puis la parole est donnée à Mr Daniel MANTEL, Trésorier de la Section qui présente le bilan financier. Les comptes ont été vérifiés et approuvés lors de la réunion de bureau préparatoire du 13 avril par les vérificateurs aux comptes.

Rapport Financier de l'année 2022 :

Avoir en début d'exercice 2022	6498,56 €
Recettes	488,48 €
Dépenses	613,43 €
Soit un déficit d'exploitation de	- 124,95 €
Nouvel avoir en fin d'exercice 2022	6373,61 €

La situation 2022 est négative de 124,95 €. Les écritures comptables ont fait l'objet d'un contrôle par les vérificateurs aux comptes qui ont constaté la bonne tenue du registre et n'ont formulé aucune remarque. Le Président en profite pour rappeler que ces écritures comptables sont bien évidemment disponibles à tout adhérent qui en fera la demande écrite. Il remercie également le trésorier pour le sérieux de son travail.

Puis le Président passe au :

Renouvellement du bureau : Jean-Marie ESCARBELT Président, Daniel MANTEL Trésorier et Éric DELECROIX Vice-président se présentant comme seuls candidats et ne recevant pas d'opposition de la part des participants sont réélus à l'unanimité. Les autres membres ayant souhaité renouveler leur mandat de bénévolat ont également été reconduits. Aucune personne ne se portant volontaire dans l'assemblée pour faire partie du bureau, le président remercie les participants de la confiance qui est accordée à tous les membres du bureau et précise que toutes les modifications concernant le nouvel organigramme apparaîtront sur le site Internet dont on vous rappelle la nouvelle adresse : ***fgrcfbethune.com***.

Fonctionnement de la section en 2023 : Question a été posée en séance pour connaître l'avis des personnes présentes sur l'opportunité de continuer d'organiser en 2023 deux réunions ? Une Assemblée Générale en Avril et une Réunion d'information en octobre. A main levée la décision a été actée de faire 2 réunions afin de garder le contact si nécessaire après ces périodes perturbées. Pour mémoire la date de la réunion d'information en Octobre est rappelée : **le mardi 24 OCTOBRE à 14H30.**

Sortie annuelle: Question a été posée également en séance pour connaître l'avis des personnes présentes sur l'opportunité de continuer d'organiser en 2023 une sortie, compte tenu du fait que peu d'adhérents y participent, que le coût de cette journée reste conséquent et que le transport en car peut être un frein pour certains. Aucune décision n'étant prise en séance, Il est demandé aux participants d'être force de proposition. (À suivre)

Campagne nationale de recrutement :

Lancée par la Fédération cette campagne été relayée au niveau local de plusieurs manières à savoir :

- 1) Réalisation d'un flyer publicitaire offrant la cotisation gratuite aux nouveaux adhérents et la remise d'une carte cadeau à l'adhérent parrainant un nouveau venu.
- 2) Mise en place dans certains lieux (mairie, commerces, Bureau de ICF Nord Est etc..) d'affiches.
- 3) Envoi à 68 adhérents d'un mail les incitant à parler de nous à de leurs amis cheminots retraités.
- 4) Envoi à 156 présidents d'associations d'un mail pour nous promouvoir auprès de leurs adhérents.
- 5) Rédaction en interne d'une lettre d'information rappelant l'opération.

- 6) Envoi d'un SMS de groupe à tous nos adhérents ayant déclaré un numéro de mobile.
- 7) Distribution en boîte aux lettres de 60 flyers dans la cité des cheminots de Béthune-Verquin.
- 8) Envoi postal à 15 personnes ciblées nominativement d'une lettre les incitant à nous rencontrer.

Malheureusement, nos efforts n'ont pas été récompensés à hauteur du travail effectué par la section sauf l'inscription en fin de séance de deux personnes venues nous découvrir suite à notre démarchage. C'est avec plaisir que nous accueillons donc Mr GOUSSEAU Philippe de Verquin et Mr CZAINSKI Jean-Michel de Béthune. Bienvenue à eux. Notre effectif passe ainsi à 167 adhérents.

Puis le président passe la parole à Madame Sandrine LOURME Conseillère en Economie Sociale Familiale.

Mme LOURME nous présente Mme DESCARPENTRIE en alternance et nous informe sur l'étendue territoriale de l'Action Sociale qui concerne le secteur de Béthune, La Bassée et le Ternois. Elle nous explique son domaine d'action : Les sujets de la vie quotidienne, le logement, ou même la séparation de couples et nous présente les 4 offres actuelles :

1) Aide aux aidants.

2) Bien vieillir à domicile :

- Heures d'accompagnement de type ménage ou courses
- Aide financière concernant la prévention (Téléassistance) ; Dégagement d'accès d'entrée par la coupe de branchages.
- Travaux d'adaptation du logement (installation de douche, de rampe d'accès)

3) Séjours de répit :

Pour les séjours temporaires, dont mention est faite dans le journal « le Cheminot Retraité », ils ont lieu dans deux lieux : St Jacut de la Mer (22) et Sanary sur Mer (83) à des tarifs défiant toute concurrence. (Exemple de tarifs indiqués : de 130 euros à 500 euros la semaine selon les revenus). Nouveauté ! Possibilité d'organiser un départ en séjour temporaire pour un groupe du même secteur géographique (départ groupé, thématiques souhaitées...) et toujours les séjours à thèmes très variés et novateurs.

4) Aide à la sortie d'hospitalisation :

Mme LOURME donne des précisions sur l'offre santé « sortie d'hospitalisation » qui peut être déclenchée avec ou sans service PRADO ayant fait l'objet d'un article dans la Vie du Rail (disponible sur le site)

Il faut noter que ces dossiers et mises en place diverses dépendent de l'affiliation du bénéficiaire, en fonction du droit propre (ce qui veut dire que si la personne reçoit une ou plusieurs pensions du régime général en plus de sa pension de réversion par exemple) certains ne sont pas accessibles (ex : aide-ménagère).

Il est mis à disposition de tous des brochures explicatives distribuées en séance et qui sont consultables en permanence sur notre site.

Après avoir remercié et fait applaudir chaleureusement par l'assemblée les deux intervenantes, le président passe la parole à Mr **Jacky VASSET** Président de l'Union Nord qui compte 39 sections pour un effectif de 3924 adhérents.

Informations FGRCF :

Cotisation 2024: Elle restera stable et ne subira aucune augmentation.

Lien social: C'est un point fort de notre association qui ne reçoit aucune subvention de quiconque et est complètement indépendante. Son fonctionnement ne dépend que des cotisations et notre journal « Le Cheminot Retraité » donne toutes les informations nécessaires.

Représentation à la CPR: Mr Vasset invite les adhérents à proposer une adhésion à leur entourage. C'est bien le nombre d'adhérents cheminots et encore plus de votants aux élections qui permettront de maintenir le siège de représentant des retraités au conseil d'administration car malgré les actions incessantes de la Fédération, les veuves n'ont toujours pas acquis le statut de représentantes et n'ont donc pas le droit de vote. L'élection en Octobre est donc très importante pour nous tous pour nous maintenir au conseil d'administration à la CP.

Aide aux adhérents: Il est précisé que tout adhérent en difficulté peut demander une aide auprès de la FGRCF qui gère en ce moment 309 dossiers de litige avec la Caisse pour faire respecter les droits de chacun.

Congrès 2023: Il se déroulera en Juin à Strasbourg et a pour but de définir les actions de la Fédération et permettre l'élection des membres qui eux même élisent le Président. Les statuts de la Fédération devraient être modifiés afin de promouvoir l'adhésion à la FGRCF auprès de tous ceux appartenant à une branche ferroviaire. Notre section sera représentée par Mr Jean-Marie ESCARBELT.

Revendications de la Fgrcf :

- Revalorisation des retraites sur lesquelles s'opère une constante augmentation des cotisations CSG et RDS suivant **l'évolution des prix.**
- Maintien des règles actuelles concernant les pensions de réversion sans plafond de ressources car faut-il le rappeler l'ancienne réforme, heureusement annulée, prévoyait un plafond de ressources avec un maximum à ne pas dépasser et application d'un taux moyen par ménage (ce qui signifie que la nouvelle réforme des retraites ne nous touche pas beaucoup si on est retraité sans oublier quand même que nos amis cheminots actifs partiraient à 54 ans au lieu de 52 pour ceux de la filière conduite et 59 ans au lieu de 57 pour les autres avec les 43 années de cotisation en plus).
- Maintien des services publics ; Pour tous ceux qui n'ont pas encore de médecin référent, la CPR en désigne un pour une année afin que l'affilié puisse obtenir son remboursement normalement et Mr VASSET rappelle en séance que la section de Béthune a été l'une des premières à réagir auprès de la Fédération pour intervenir sur ce point auprès de la caisse. Dont acte.

Evolution de la Caisse de prévoyance : Elle en pleine mutation (salutaire pour nous) car elle deviendra à terme une caisse de branche ferroviaire incluant les cheminots, les contractuels, les nouveaux embauchés depuis le 01 Janvier 2020 qui ne sont plus au statut et les nouveaux entrants du fait de l'ouverture à la concurrence. En conséquence, nos facilités de circulation resteraient valables chez les nouveaux opérateurs et inversement. De même, un projet de reprise de l'Action Sociale au sein de cette future caisse est envisagé pour harmoniser ce service au profit de tous. Cette caisse de branche ferroviaire pourrait même devenir superviseur de tous les régimes spéciaux. Beaucoup de changements à venir dont on peut se réjouir car notre CPR actuelle était condamné à court terme sans ces mesures.

Prestations non pérennes : Elles restent toujours d'actualité en 2023 et pour quelques années encore normalement selon la situation financière de la caisse.

Concernant les frais liés à l'achat d'articles pour l'incontinence pour lesquels une prestation de 1000 euros par année civile est offerte à l'affilié de plus de 70 ans sur présentation des factures (de pharmacie ou de supermarché), la Fgrcf force de proposition demande la suppression de ce plafond et la procédure est en bonne voie. D'autres prestations non pérennes (200 euros pour le dentaire, 200 euros par œil pour les forfaits laser, 500 euros par oreille pour les actes de surdité ou deux fois 100 euros pour les frais de transport post opératoires viennent en plus des remboursements de la Caisse et de la mutuelle, rappelons-le.

Dématérialisation des facilités de circulation : 17 personnes sont affectées à cette tâche à l'Agence Famille d'Amiens et à la question posée en séance par plusieurs adhérents : Pourquoi je n'ai pas reçu la carte de circulation pour mon épouse alors que la demande date de plus de 3 mois ? La réponse est :

L'agence est complètement débordée par le nombre de demandes simultanées et affirme que tout rentrera dans l'ordre prochainement. Vous pouvez continuer à voyager en utilisant la carte de l'ayant droit qui reste valable jusque 31/12/2023. Pour le déclenchement des cases pour voyager, il est conseillé de le faire dès que l'on connaît la date et en cas d'urgence ne pas hésiter à appeler le numéro ou demander à les recevoir même sur le mail d'un enfant chez qui vous êtes par exemple.

La Fgrcf demande au groupe de projet de prévoir qu'une case déclenchée ne soit pas perdue systématiquement en cas d'annulation de voyage de dernière minute ou même la possibilité de les retirer en gare mais surtout elle voudrait que les anciens fichets de voyage restent valables jusqu'au dernier sans limite de date pour tous ceux de nos retraités non aguerris à l'informatique.

Comme à son habitude la section essaie d'être présente à vos côtés afin de vous aider au mieux et de répondre à vos attentes. Appelez-nous ou posez votre question sur notre site.

Informations supplémentaires

Mise à l'honneur de nos deux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président de section pour leur travail, leur assiduité et leur présence aux réunions Mr VASSET a le plaisir de remettre le diplôme de l'Union Nord de la Fgrcf à Mrs BEDU Florimond et RATAJCZAK Richard.

Félicitations à eux,



N'ayant pas de questions de la part de l'assemblée, le Président remercie Jacky VASSET pour son intervention et lève la séance qui se termine à 16h30 par le pot de l'amitié offert par la Section.